

NOTE D'INFORMATION

Perméabilité des systèmes d'éducation et de formation: moins de barrières et davantage de possibilités

Les pays européens s'emploient résolument à améliorer la flexibilité de leurs systèmes d'éducation et de formation, mais certaines incohérences pourraient renforcer les obstacles au lieu de les supprimer.

Les géologues nous disent qu'il existe de nombreuses catégories de roches perméables, aussi diverses que la craie, le calcaire ou le grès. Toutes ont néanmoins en commun de laisser passer les liquides ou les gaz dans n'importe quel sens, que ce soit horizontalement ou verticalement d'une strate à une autre, au gré de la Nature.

La perméabilité s'applique aussi aux systèmes d'éducation et de formation. Il s'agit de permettre aux apprenants de passer facilement d'un type d'enseignement à un autre (professionnel ou général, par exemple) et d'un niveau à un autre (secondaire supérieur, formation en apprentissage ou enseignement supérieur, par exemple), à leur gré.

Le communiqué de Bruges de 2010 et la stratégie *Europe 2020* soulignent que la perméabilité est une condition préalable à la mise en place de systèmes d'éducation et de formation modernes en Europe, qui encouragent l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de la vie (apprentissage qui intervient non seulement dans les établissements scolaires mais aussi dans le cadre du travail ou des loisirs). Or, en Europe, la plupart des systèmes d'éducation et de formation ne sont perméables que jusqu'à un certain point.

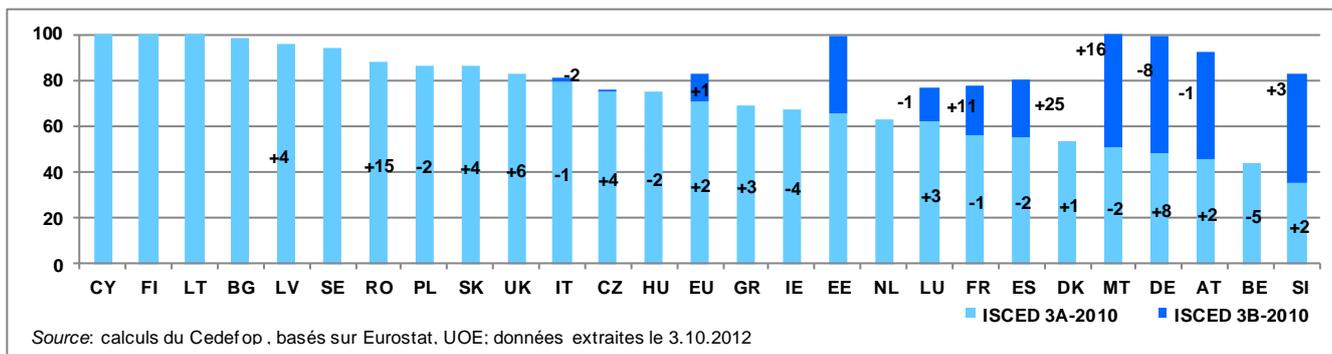
Par tradition, les systèmes d'éducation et de formation s'articulent en sous-systèmes distincts (enseignement général, enseignement et formation professionnels [EFP] et enseignement supérieur/universitaire), entre lesquels

les liens se limitent à une stricte hiérarchie: primaire, secondaire et supérieur. Cela fonctionne bien aussi longtemps que les apprenants suivent un parcours prédéfini dans le domaine et le sous-système de leur choix. Mais cette segmentation de l'éducation et de la formation instaure des barrières institutionnelles susceptibles de restreindre les possibilités et les choix des apprenants lorsqu'ils souhaitent progresser vers un niveau plus élevé ou emprunter une voie transversale de même niveau dans une autre discipline. Les élèves doivent souvent se spécialiser très tôt, ce qui rend par exemple difficile, pour les apprenants de l'EFP, une réorientation vers la filière générale ou la combinaison ultérieure d'enseignements généraux et professionnels.

Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur

Dans de nombreux pays, l'amélioration de la perméabilité de l'éducation et de la formation est liée à l'objectif de permettre à un plus grand nombre de diplômés de l'EFP de poursuivre des études supérieures. Même si les États membres de l'Union européenne (UE) mènent des politiques d'accès à l'enseignement supérieur différentes, la proportion d'élèves inscrits dans des programmes du secondaire supérieur, y compris d'EFP, donnant directement accès à l'enseignement supérieur s'est accrue entre 2006 et 2010, pour dépasser 80 % de l'ensemble des effectifs (Tableau 1). Mais les progrès sont inégaux: cet indicateur est en hausse dans 12 pays et en baisse dans cinq.

Tableau 1: **Élèves inscrits dans des programmes du secondaire supérieur (CITE 3A et 3B) donnant un accès direct à l'enseignement supérieur, en pourcentage de l'ensemble des effectifs du secondaire supérieur (2010), et évolution par rapport à 2006**



Source: calculs du Cedefop, basés sur Eurostat, UOE; données extraites le 3.10.2012

Les pays ont élaboré différentes stratégies pour renforcer les liens entre secondaire supérieur et enseignement supérieur. Par exemple, le *Lehre mit matura* en Autriche et le *Yrkesveien* en Norvège permettent aux candidats issus de la filière professionnelle d'accéder directement à des études supérieures en rapport avec leur discipline.

Au-delà de l'accès: reconnaître les apprentissages individuels

S'il est important de permettre et d'encourager l'accès formel à l'éducation et à la formation à tous les niveaux, il ne s'agit là que d'un premier pas. Une réelle perméabilité doit permettre aux apprenants de transférer et de compléter leurs apprentissages antérieurs, qu'ils soient formels, non formels ou informels, qu'ils soient intervenus à l'école, au travail ou dans le cadre de loisirs.

Dès lors, les décisions concernant:

- l'accès à certaines formes d'éducation ou de formation,
- l'admission dans un cours ou programme spécifique,
- la dispense de certaines unités d'enseignement,
- la reconnaissance des apprentissages antérieurs comme équivalents à une certification particulière,
- le droit d'exercer une activité professionnelle

devraient non seulement se fonder sur l'apprentissage formel mais aussi reconnaître tous les types d'apprentissages antérieurs. Pour les apprenants, cette vision plus globale du concept d'apprentissage pertinent change substantiellement la donne. Elle valorise les acquis d'apprentissage obtenus au fil du temps dans différents contextes.

Les pratiques nationales mettent l'accent sur la reconnaissance des certifications formelles aux fins d'accès ou d'admission. Les dispenses de cours sur la base d'acquis antérieurs – évitant la duplication – sont moins courantes et moins communément acceptées. C'est ainsi qu'en règle générale les universités autorisent l'accès mais ne consentent que rarement aux étudiants des dispenses de certaines unités du cursus au regard de leurs acquis antérieurs ⁽¹⁾. Cependant, les expériences en matière de validation dans des pays tels que la Finlande, la France, la Norvège, les Pays-Bas et le Portugal montrent que cette voie est tout à fait envisageable.

Au cours des 20 dernières années, les initiatives européennes et nationales en faveur de la validation, de la reconnaissance et du transfert de crédits ont connu un développement constant (Encadré 1). Ces instruments, en lien de plus en plus étroit avec l'apparition des cadres de certifications, peuvent être considérés comme les éléments constitutifs d'une stratégie visant à développer la perméabilité dans l'éducation et la formation.

Encadré 1: Initiatives européennes au service de la perméabilité: validation, reconnaissance, transfert de crédits et cadres de certifications

Au niveau européen

- La validation est systématiquement mise en avant depuis l'adoption, en 2004, des principes européens pour la validation de l'éducation et de la formation non formelles et informelles. Après une expérimentation à grande échelle dans les États membres, la Commission européenne a proposé une recommandation ⁽²⁾ sur la validation de l'apprentissage non formel et informel.
- La reconnaissance suit deux voies distinctes. Les centres nationaux de reconnaissance académique (réseau européen des centres d'information [ENIC] et centres nationaux d'information sur la reconnaissance académique [NARIC] apportent un soutien aux apprenants et aux établissements en matière d'accès à l'enseignement supérieur et de progression au sein de celui-ci. La directive européenne 2005/36 définit les liens entre certifications professionnelles et activités professionnelles sur le marché du travail à travers des systèmes de reconnaissance automatique (pour les architectes et les professionnels de la santé) et de reconnaissance générale.
- Le travail sur le transfert de crédits a pour axes centraux le système européen de transfert d'unités de cours capitalisables pour l'enseignement supérieur (ECTS), qui fait partie intégrante du processus de Bologne, et le système européen de crédits pour l'EFP (ECVET), qui se fonde sur la recommandation du Conseil et du Parlement européen de 2009.
- Les cadres nationaux de certifications (CNC) classent les certifications au regard d'un ensemble de niveaux fondés sur les acquis de l'apprentissage. Les niveaux d'un CNC reflètent ce que le titulaire d'un certificat ou d'un diplôme est tenu de savoir, de comprendre et d'être capable de réaliser. Le cadre européen des certifications (CEC) couvre tous les niveaux et types de certifications (enseignement général, EFP et enseignement supérieur). La mise en correspondance des CNC et du CEC permettra aux apprenants et aux employeurs de comparer les niveaux des certifications délivrées dans leur pays et à l'étranger.

Les initiatives européennes doivent être mise en œuvre au niveau national. Les activités d'élaboration et de mise en œuvre des CNC semblent confirmer que les pays accordent la priorité à la flexibilisation des systèmes et au renforcement de la perméabilité.

Une trentaine de pays européens ont conçu ou développent des CNC globaux, couvrant tous les types et niveaux de certifications. Les CNC globaux permettent de mieux voir les relations entre les différents types et niveaux de certifications. Dans de nombreux pays, les CNC ont mis en lumière les problèmes entourant les liens entre certifications de l'enseignement général, de l'EFP et

⁽¹⁾ *European inventory on validation of non-formal and informal learning, report on validation in higher education:*
<http://libserver.cedefop.europa.eu/vetelib/2011/77645.pdf>

⁽²⁾ http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/informal_fr.htm

de l'enseignement supérieur. Les pays ont ainsi trouvé diverses solutions pour articuler leurs différents types de certifications. Par exemple, dans les CNC allemand, irlandais et lituanien, chacun des niveaux, y compris les plus élevés, regroupe tous les types de certifications, tandis que le CNC autrichien divise les niveaux supérieurs en deux volets parallèles: un pour les certifications délivrées par les établissements d'enseignement supérieur et un pour les certifications à orientation technique ou professionnelle délivrées par les établissements ne relevant pas de l'enseignement supérieur.

Certains pays, tels la Finlande, les Pays-Bas, la Suède et la Norvège, vont plus loin et utilisent leur CNC pour mettre en évidence les liens entre formation initiale et formation continue. Les CNC sont appelés à devenir un instrument essentiel pour identifier tous les types d'offre d'éducation et de formation, à un même niveau ou à différents niveaux.

Perméabilité et réformes institutionnelles

Les liens entre EFP et enseignement supérieur, les structures institutionnelles et les profils d'éducation et de formation influent fortement sur la perméabilité.

Une étude récente du Cedefop⁽³⁾ fait apparaître que le développement de l'EFP aux niveaux de certification supérieurs (niveaux 5 à 8 du CEC) gagne du terrain. L'évolution va des nouveaux établissements, comme en Suède avec l'introduction de programmes avancés d'EFP aux niveaux 5 à 7 du CEC, au renforcement et au recentrage des licences professionnelles déjà en place. L'Allemagne, par exemple, propose plus de 150 cursus débouchant sur une licence professionnelle qui comportent un volet d'expérience pratique et qui sont essentiels pour le secteur du commerce et de l'industrie. Sont admis à ces cursus les candidats ayant achevé une formation professionnelle initiale dans le système dual plus une formation spécialisée et justifiant d'un certain nombre d'années d'expérience professionnelle. On peut également citer le brevet de technicien supérieur en France, les diplômes similaires en Belgique et aux Pays-Bas, l'*Istruzione e formazione tecnica superiore* en Italie et le *Higher certificate* en Irlande. Ces certifications sont importantes pour accroître la perméabilité car elles ouvrent aux candidats issus de la filière professionnelle l'accès à l'enseignement supérieur, tout en améliorant les perspectives d'emploi du fait de leur valeur sur le marché du travail.

L'estompement de la démarcation entre EFP et enseignement supérieur joue en faveur de la perméabilité. Pour fournir aux individus des passerelles verticales et horizontales au sein des systèmes d'éducation et de formation, une offre de formation pertinente à tous les niveaux est essentielle. Cela exige

de renforcer les composantes techniques et professionnelles de l'enseignement supérieur et de tenir pleinement compte du rôle joué par les connaissances générales et les aptitudes et compétences transversales à tous les niveaux de l'EFP. Réduire l'EFP initial à des compétences techniques étroites limiterait fortement l'aptitude des individus à s'engager dans l'éducation et la formation tout au long de la vie et dans tous les domaines de la vie et, partant, rendrait la perméabilité impossible.

Perméabilité: les écueils

Malgré les nombreuses actions entreprises pour améliorer la perméabilité des systèmes d'éducation et de formation, il faut craindre que des obstacles ne guettent toujours les apprenants dans leurs choix de filière.

La validation, la reconnaissance, le transfert de crédits et les cadres de certifications ont à peine amorcé leur lent positionnement dans le paysage européen de l'éducation et de la formation. Très souvent, ils ne s'appliquent qu'à certains volets du système d'éducation et de formation, reproduisant ainsi, paradoxalement, la segmentation et la hiérarchisation qu'ils sont censés gommer de la structure.

C'est ainsi que les systèmes européens de transfert de crédits pour l'EFP et l'enseignement supérieur connaissent un développement séparé, avec un effet potentiellement réducteur plutôt que bénéfique pour la perméabilité. S'agissant de la reconnaissance académique, la situation est similaire. Certains centres des réseaux de reconnaissance académique ENIC et NARIC aident les apprenants de l'EFP et fournissent des informations sur les certifications de l'EFP, mais il ne s'agit pas là d'une tâche spécifique de ces réseaux. Un échange d'informations plus systématique sur la reconnaissance des certifications de l'EFP en Europe s'avère nécessaire.

La validation connaît des problèmes similaires. Dans leur grande majorité, les pays ont choisi de mettre en place des dispositifs de validation liés aux sous-systèmes, tels que l'EFP et l'enseignement supérieur. Rares sont les initiatives qui mettent en avant les liens entre différents sous-systèmes et établissements. La France fait exception à cet égard: toutes les certifications répertoriées dans son CNC peuvent aussi être obtenues via la validation.

Les difficultés pour rapprocher les différents volets d'un système d'éducation et de formation et leurs établissements respectifs ne se limitent pas au secteur public. Une nouvelle étude du Cedefop⁽⁴⁾ sur la validation de l'apprentissage non formel et informel dans les entreprises en Europe met en lumière les problèmes de coordination entre les secteurs public et privé. Si une forte proportion des 400 entreprises étudiées ont mis en place des systèmes de validation pour évaluer et recenser les compétences, ces systèmes ne sont que

⁽³⁾ Cedefop (2011). *VET at higher education and training levels*: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/18646.aspx>

⁽⁴⁾ Cedefop (2012, à paraître). *The use of validation by enterprises for human resource and career development purposes*.

rarement en interaction avec les systèmes de validation publics élaborés ces dernières années. Cette étude souligne la nécessité de solutions concrètes pour permettre aux salariés d'utiliser les aptitudes et compétences déjà acquises pour suivre des formations complémentaires ou changer d'emploi.

La nécessité d'une synergie entre les différents instruments est bien comprise. L'un des objectifs majeurs mis en avant est l'interaction essentielle entre entreprises et secteur public pour développer et mettre en œuvre les initiatives de validation européennes et nationales. Or, les liens et l'interaction entre les différents instruments des secteurs public et privé ne peuvent s'établir que dans le long terme. Toutefois, l'absence quasi-totale de contact et de communication entre acteurs et institutions est peut-être un signal d'alerte indiquant que tout ne se déroule pas comme espéré.

Perméabilité des esprits

La perméabilité ne concerne pas que les barrières institutionnelles et bureaucratiques. Le milieu familial est un déterminant majeur des choix éducatifs et professionnels. La récente étude du Cedefop relative aux retombées de l'éducation et de la formation sur le marché du travail ⁽⁵⁾ montre que les préférences des apprenants demeurent fortement influencées par le bagage éducatif de leurs parents, y compris s'agissant du choix de filière (générale ou professionnelle) et de la décision de poursuivre ou non des études supérieures. Selon cette étude, cette «reproduction des inégalités» persistante (inchangée depuis des dizaines d'années) contribue pour partie à entretenir l'image d'un enseignement supérieur rigide et peu pertinent. Cela se traduit par une faible mobilité intergénérationnelle, en termes de professions comme de niveaux d'éducation.

Enseignements à assimiler

La transition vers des systèmes d'éducation et de formation perméables exige de rapprocher les sous-systèmes et de réduire les cloisonnements entre les différents niveaux et établissements d'apprentissage et les certifications. Le rapport conjoint de la Commission européenne et du Conseil de 2012 relève que la segmentation des systèmes d'éducation et de formation est un obstacle au développement de filières d'apprentissage flexibles.

De nombreux pays ont pris d'importantes mesures pour combler le fossé entre les différents volets de leur système d'éducation et de formation. Les instruments sont partiellement en place, mais leur pleine mise en œuvre représente un défi de taille. Les progrès sont parfois ralentis par le manque de coordination. Il convient d'élaborer des stratégies pour resserrer les liens et encourager la synergie entre les initiatives européennes et nationales.

De même, définir les niveaux de certification sur la base des résultats de l'apprentissage offre une réelle occasion d'améliorer la perméabilité et l'interaction des systèmes d'éducation et de formation. Cependant, les potentialités des résultats de l'apprentissage ne pourront être pleinement réalisées qu'à travers une coopération et un dialogue étroits entre les différents secteurs et les différents sous-systèmes d'éducation et de formation.

Le risque est que les résultats de l'apprentissage soient mis en œuvre différemment dans l'enseignement général, l'EFP et l'enseignement supérieur, ce qui consoliderait les barrières existantes au lieu de les réduire. Pour que la transition vers les acquis de l'apprentissage serve la perméabilité, il est indispensable de parvenir à un accord commun posant les bases du dialogue, de la compréhension et de la confiance. Les activités de mise en œuvre des CNC et des résultats de l'apprentissage ont montré que des stratégies globales sont nécessaires pour que les évolutions futures aboutissent.

S'agissant de modifier les attitudes, la visibilité accrue de l'EFP de niveau supérieur pourrait jouer en faveur de la mobilité intergénérationnelle. Il faut pour cela faire porter la priorité sur la transparence d'ensemble des systèmes d'éducation et de formation, par une mise en évidence des possibilités d'apprentissage en étroite articulation avec les perspectives d'emploi et de carrière. La mise en place de parcours aussi visibles exige la suppression systématique des impasses et des barrières. Les apprenants devraient être parfaitement informés des itinéraires d'apprentissage verticaux et horizontaux possibles et de leurs débouchés.

La perméabilité d'un système d'éducation et de formation devrait être jugée à l'aune de sa capacité d'encourager les individus à apprendre et de leur offrir des itinéraires d'apprentissage diversifiés. Les individus ont besoin de possibilités de continuer à apprendre tout au long de leur vie, afin d'éviter de se trouver face à des dilemmes.

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle**Note d'information** – 9072 FR

Cat. No: TI-BB-12-007-FR-N

ISBN 978-92-896-1030-8, doi: 10.2801/4797

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2012

Tous droits réservés.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante: briefingnotes@cedefop.europa.eu

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

PO Box 22427, 551 02 Thessalonique, Grèce

Europe 123, Thessalonique, Grèce

Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020

Courriel: info@cedefop.europa.eu

visit our portal www.cedefop.europa.eu

⁽⁵⁾ Cedefop (2012). *From education to working life*: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/20448.aspx>